

Dis Don Mei

Octobre 2024 - N°89



La fête des écoles p.6 et 7

La rentrée des classes p.12

La rentrée de nos aînés p.14

Rencontres autour d'un café avec le CCAS



Le CCAS de Don est heureux de vous annoncer la reprise de ses permanences mensuelles. Ces moments conviviaux, organisés autour d'un café, permettent aux familles de venir rencontrer les membres du CCAS et d'échanger sur des sujets variés, tels que les aides sociales, le logement, les démarches administratives, ou encore des projets en faveur des seniors et des familles.

Ces permanences se tiendront, de 10h à 12h, le samedi 9 novembre, le samedi 14 décembre, le samedi 11 janvier et le samedi 8 février.

Vous avez une question ou un projet en tête ? Venez en parler avec nous dans une atmosphère conviviale et confidentielle.

État civil

Naissances, *Bienvenue aux nouveaux donois*

01/07/2024 - Ella GREGORATTI

04/08/2024 - Léon SCHIPMAN

11/08/2024 - Myllann PLUYM LALLEMANT

26/08/2024 - Léonie DELAITTRE

25/09/2024 - Aymeric CARRON DELEU

Mariages, *Félicitations pour cette union*

17/08/2024 - Laetitia DURIBREUX et Kévin PENNEL

PACS, *Félicitations pour cette union*

05/07/2024 - Gwendoline BERTRAND et Paul INCHAUSPÉ

Prenez date !

Lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative Armistice, Monument aux morts

Samedi 7 et dimanche 8 décembre : Marché de Noël, salle des fêtes

Dimanche 15 décembre : Goûter de Noël pour les aînés, salle des fêtes

Lundi 16 décembre : Conseil Municipal, salle des fêtes

Chères Donoises, chers Donois,

Une fois n'est pas coutume, notre Maire André-Luc Dubois offre à ses adjoints la possibilité d'occuper cet espace d'expression qui lui est normalement dédié. Pouvoir m'exprimer à travers cet éditto est une opportunité précieuse et je tiens vivement à l'en remercier.



Depuis 2020, j'ai la chance de faire partie de l'équipe municipale en tant qu'adjointe. Cette expérience fut pour moi une révélation, j'ai découvert d'un autre regard notre petit village... Le jour où notre Maire, m'a proposé de travailler et d'avancer à ses côtés, entourée d'une équipe dynamique et bienveillante, j'ai su que nous allions accomplir de belles choses !

Ma principale délégation à l'Action Sociale me permet d'accompagner les familles donoises dans leurs démarches quotidiennes, qu'il s'agisse de les mettre en lien avec les structures d'aides sociales, d'assister à la recherche d'un logement ou l'aide à la gestion du budget familial. Tout comme le fait notre Maire, parfois, il s'agit simplement d'écouter, d'offrir une oreille attentive et de voir nos concitoyens repartir le cœur plus léger. Ces moments de partage peuvent sembler anodins, mais ils sont essentiels pour alléger le quotidien. La tâche n'est pas toujours facile, notamment face à la rareté des logements disponibles sur notre commune et le recul de nos capacités à en influencer l'attribution.

Dans ma seconde mission, je collabore également avec ma collègue Karine Coisne, déléguée à la jeunesse. Ensemble, nous formons un binôme complémentaire, qui nous permet de mener de belles actions, que ce soit à travers des activités périscolaires ou le projet éducatif. Nous faisons en sorte que nos petits donois puissent grandir et s'épanouir dans un environnement serein et propice à leur développement.

Dans ce bulletin, vous découvrirez certaines actions mises en place, comme le maintien de notre prestataire de qualité pour la cantine, offrant des repas bios et locaux. Les vacances scolaires ont également été un moment fort, grâce à l'incroyable équipe d'animateurs du service jeunesse. Leur énergie et leur créativité débordante permettent de proposer des activités riches et variées, faisant de chaque jour une nouvelle aventure. Sans eux, il serait impossible de réaliser ne serait-ce qu'un dixième de tout ce qui est mis en place. Leur engagement auprès de nos jeunes est précieux et je tiens à les remercier chaleureusement. Ces actions, qui sont expliquées en détail dans les articles à venir, montrent à quel point la jeunesse est au cœur de nos priorités.

Nous avons de beaux projets en cours, notamment la rénovation de l'école Pasteur, qui a été retardée à cause de subventions reçues tardivement, mais nous mettons tout en œuvre pour que cela se réalise dès l'été prochain. Un grand merci à Laurent Gayou, notre adjoint en charge des travaux de la commune qui pilote ce projet d'une main de maître.

Je vous souhaite une très belle saison d'automne et, bientôt, de joyeuses fêtes de fin d'année où nous aurons l'occasion de nous retrouver et partager de beaux moments avec notre formidable équipe !

Mathilde DEROOSE

Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 24 juin 2024 sous la présidence du Maire, André-Luc Dubois.



Avant d'aborder la première délibération, monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil en date du 25 mars. Il est approuvé à l'unanimité. Neuf délibérations sont à l'ordre du jour.

1. Mise en place d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits liés à la location de tables, de chaises et de bancs. Adoptée à l'unanimité

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une régie de recettes permettant à la commune de louer les tables, bancs et chaises aux administrés.

2. Mise en place d'un service de location de tables, chaises et bancs communaux. Adoptée à l'unanimité

Dans la continuité de la première délibération, les élus ont voté les tarifs de location suivants :

- Table : 2 € par jour
- Chaise : 0.50 € par jour
- Banc : 1 € par jour

Une caution de 20 € par table, 10 € par chaise et 15 € par banc sera exigée lors de la location.

3. Mise en place de tarifs pour l'installation d'échafaudage et de bennes sur le domaine public. Adoptée à l'unanimité

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place de tarifs pour l'utilisation du domaine public.

Tarifs d'installation des échafaudages :

- de moins de 10 m² : 0.50 € par jour
- de 10 à 50 m² : 0.75 € par jour
- de plus de 50 m² : 1€ par jour

Tarifs d'installation des bennes :

- de moins de 5 m³ : 5€ par jour
- de 5 à 15 m³ : 10€ par jour
- de plus de 15 m³ : 15€ par jour

4. Réglementation concernant le scellement des urnes sur les monuments funéraires

4

Après avoir expliqué l'importance de réglementer le scellement des urnes funéraires. **L'assemblée a voté à l'unanimité ce règlement.**

5. Demande de subventions Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. (DETR).

Adoptée à l'unanimité

Suite au projet de rénovation de l'école Pasteur, la commune a voté la demande d'une subvention d'un montant de 47 360 € auprès du département.

6. Demande de subventions Dotation de Soutien à l'Investissement Local. (DSIL).

Adoptée à l'unanimité

Toujours dans le cadre du projet de l'école Pasteur, la municipalité a validé la demande d'une seconde subvention, toujours auprès du département, pour un montant de 11 840 €

7. Acceptation d'un don en numéraire. Adoptée à l'unanimité

La commune a reçu un don anonyme d'un montant de 500 €. Le conseil a adopté à l'unanimité l'acceptation de ce don.

8. Répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité. Adoptée à l'unanimité

L'assemblée délibérante a validé à l'unanimité l'espace dédié aux membres élus non majoritaires.

9. Modification des membres des commissions municipales. Reportée

A la suite d'une remarque de l'opposition concernant le nom d'une commission municipale, M. Le Maire a décidé de retirer cette délibération afin de la représenter lors du prochain Conseil municipal.

Notre Police Municipale



Prévention et sécurité



Voici quelques une des missions de notre policier municipal : la sécurité aux abords des écoles, lors des manifestations et cérémonies diverses, la surveillance des habitations, la prévention, la mise en fourrière des véhicules en stationnement abusif, la sensibilisation au permis piétons et internet de nos écoliers et la gestions des objets trouvés.

Depuis mars dernier, notre service de police municipale a fait l'acquisition d'un radar mobile.

Des contrôles sont effectués régulièrement sur l'ensemble du territoire communal et ce n'est pas loin de 250 contrevenants qui ont fait l'objet d'une verbalisation depuis.

Par ailleurs, notre brigadier chef, monsieur Roussel, a dressé depuis son arrivée, presque 600 procès verbaux, toutes infractions confondues (vitesse, téléphone au volant, circulation camion, stationnements, priorités...).

Parce que votre sécurité est notre priorité.

La jeunesse

La fête des écoles avec l'APEED

Les Jeux Olympiques sous le soleil de Don.

Le samedi 29 juin, l'année scolaire s'est clôturée en beauté avec le traditionnel spectacle des enfants des écoles Pasteur et Deleneuveville.

Sur la scène, dans la cour de l'école maternelle, les enfants, de la petite section au CM2, nous ont présenté leurs versions dansantes des Jeux Olympiques, préparées et orchestrées efficacement par les enseignantes et les ATSEM, pour le plus grands plaisir du public. Les danses, ponctuées de chants de la chorale de l'école, ont ému les nombreuses familles présentes.

Le spectacle s'est terminé par la remise des cadeaux symboliques pour le changement de grades : des dictionnaires et calculatrices remises par monsieur le Maire aux CM2, et des livres par l'APEED, pour les Grandes Sections et les CM2.

Cette belle journée estivale a permis aux enfants de jouer jusqu'à la fin de l'après-midi à la kermesse. De l'animation des jeux à la réalisation et la distribution des collations, en passant par le maquillage et les jeux à gratter, l'APEED et les nombreux bénévoles ont tout donné pour que l'événement se déroule dans la joie et la bonne humeur.

L'APEED



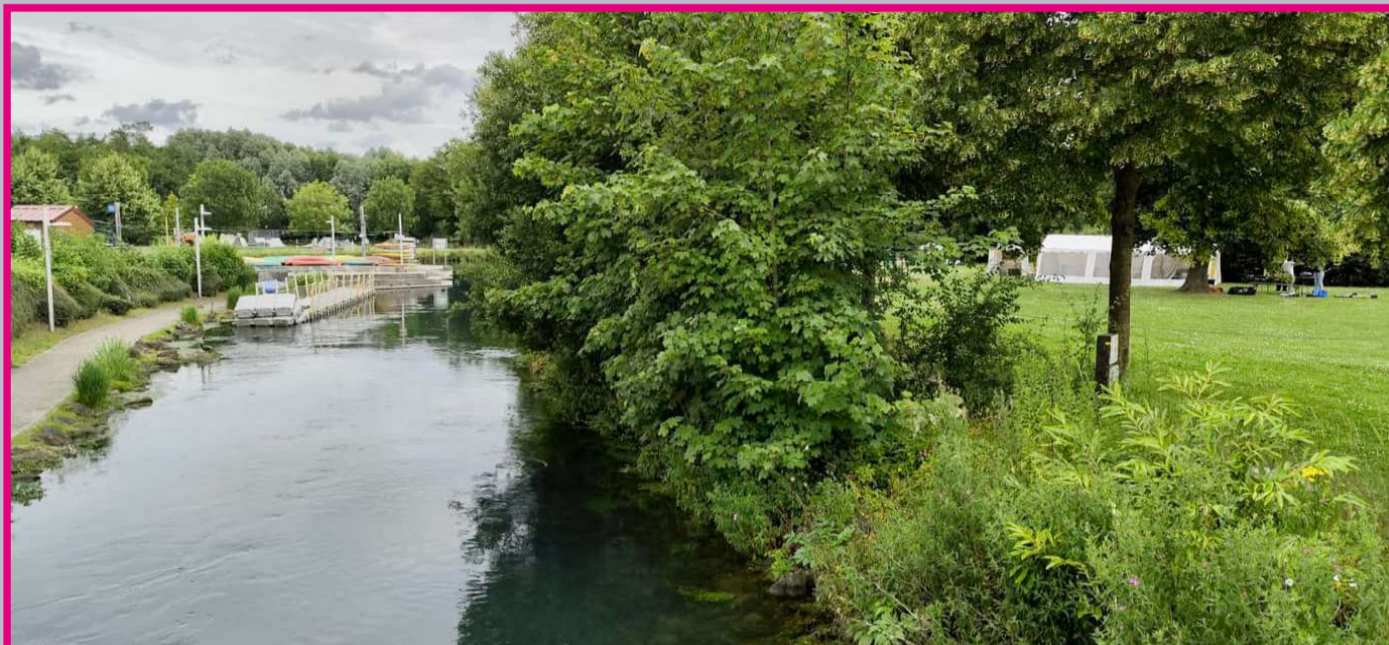


Un été inoubliable avec le Service Jeunesse

Des séjours réussis

Cet été, le Service Jeunesse a organisé avec la commune des séjours exceptionnels pour les adolescents et les primaires. Le moins que l'on puisse dire, est que ce fut un franc succès !

Les enfants et les jeunes ont eu l'occasion de vivre des moments inoubliables grâce à un programme riche en activités palpitantes et diversifiées au Riverside Park, à Saint Laurent-Blangy.



Des activités sensationnelles

Des activités nautiques ont ravi les participants. Le paddle et le canoë ainsi que, pour les plus grands, le rafting ou encore la descente des rapides. Les jeunes ont ressenti des montées d'adrénaline tout en apprenant l'importance du travail d'équipe et de la communication. Ils ont également découvert l'hydrospeed, une discipline où l'on descend les rapides avec une planche.

Encadrés par des moniteurs expérimentés, ils ont pu profiter de ces activités en toute sécurité.



Ce n'est pas tout ! Les séjours comprennent également du BMX, de la trottinette pour les plus jeunes, et pour les plus âgées du VTT. Et pour tous, chaque jour, des jeux de groupe, des jeux sportifs et veillées ont été organisés.

Chaque journée était donc une nouvelle aventure, permettant à tous de découvrir de nouvelles passions et de se créer de merveilleux souvenirs.

Nous remercions les parents pour leur confiance et les enfants pour leur motivation. Le succès de ce séjour est également dû à l'équipe d'encadrants séjours. Leur professionnalisme, leur dynamisme et leur bienveillance ont permis aux enfants et aux jeunes de se sentir en sécurité et de profiter pleinement de chaque activité. Les retours des enfants, des jeunes et de leurs parents sont unanimes : ces séjours sont mémorables.

Nous vous attendons avec impatience l'année prochaine pour créer encore plus de souvenirs.

Merci Hugo, Bérénice et Audrey

Un centre de loisirs au TOP !

En plus des séjours, le service jeunesse a organisé une variété d'activités inoubliables telles que des activités culinaires, sportives, manuelles ainsi que des jeux et grands jeux.

Les enfants ont pu participer à une journée au Parc des Cytises, où ils ont exploré la nature et se sont amusés dans les aires de jeux.



Ils ont également vécu une expérience incroyable au parc d'attractions Plopsaland, profitant des manèges et de l'ambiance festive du parc.

Autre moment fort, le karting qui a permis aux enfants de se défier sur la piste, dans des courses passionnantes.

Chaque jeudi, les animateurs ont mis en place les journées «J'o'lympiades», offrant aux enfants des compétitions sportives animées, avec des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que des remises de médailles pour célébrer leurs efforts.



Le centre de loisirs s'est clôturé en beauté avec une grande fête réunissant parents et enfants. Des parcours géants gonflables et divers jeux ont permis à tous de s'amuser ensemble, créant des moments de complicité et des souvenirs fabuleux.



Nous tenons à remercier chaleureusement les animateurs, Julien, Melany, Lorenzo, Jeanne, Nathan, Baptiste, Yanis ainsi que l'équipe de direction Adeline et Eudoxie et la municipalité, sans qui, rien de tout cela n'aurait été possible. Leur engagement et leur dévouement ont permis aux enfants de vivre un été exceptionnel.

Agenda pour l'accueil de loisirs des vacances 2024-2025 :

Vacances de la Toussaint :

Du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre. (fermé le 1^{er} novembre)

Inscriptions du samedi 28 septembre au samedi 3 octobre 2024.

L'accueil de loisirs sera fermé du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2025.

Vacances d'hiver:

Du lundi 10 février au vendredi 21 février 2025.

Inscriptions du samedi 11 janvier au samedi 18 janvier 2025.

Vacances de printemps :

Du lundi 7 avril au vendredi 18 avril.

Inscriptions du samedi 8 mars au samedi 15 mars 2025.

Vacances d'été:

Du lundi 7 juillet au vendredi 1 août.

Inscriptions non définies

Pour inscrire vos enfants rendez-vous sur votre espace MyPéri'school.

La rentrée des classes

Lundi 02 Septembre, c'est le jour de la rentrée. La fête des écoles semble déjà loin et deux mois de vacances viennent de passer.



Les enfants sont prêts et l'équipe enseignante est présente pour les accueillir. Les tenues sont estivales, short/tee shirt pour les garçons et robes pour les filles. Reprendre les cours avec le soleil, c'est tout de même plus sympathique.

A l'école primaire, les parents ont le privilège de rentrer dans l'enceinte pour accompagner les enfants en CP. Grand moment pour eux ! Ensuite, c'est le tour de toutes les autres classes. Les enfants rentrent seuls dans l'école car ils connaissent bien les lieux et ont déjà leurs repères.

A l'école maternelle, les enseignantes sont là pour accueillir les enfants dans les deux classes. Pas toujours facile de quitter papa et maman mais tellement bien de retrouver les copains et copines. Les pleurs passent très vite. Encore une belle rentrée en compagnie de M. le Maire et de quelques élus.



Un service jeunesse renforcé et une cantine de qualité pour nos petits donois

Grâce à des décisions adaptées, la commune de Don poursuit ses efforts pour faciliter le quotidien des familles, préserver les effectifs scolaires et offrir des repas sains et responsables aux enfants.



La rentrée s'est merveilleusement bien déroulée dans nos écoles donoises, renforçant l'engagement de notre commune pour un service jeunesse dynamique, facilitant ainsi la vie des familles. Depuis 2020, la commission jeunesse a choisi API comme nouveau prestataire pour la restauration scolaire, et depuis, nos petits donois se régalaient chaque jour avec des menus savoureux et équilibrés.

API propose des menus adaptés, en utilisant des produits locaux qui respectent les exigences de la loi Égalim. Cette loi, adoptée en 2018, vise à améliorer la qualité de l'alimentation dans les cantines, en intégrant plus de produits biologiques, durables et en réduisant les déchets alimentaires. **En somme, nos enfants bénéficient de repas non seulement délicieux, mais également respectueux de leur santé et de l'environnement.**

Pour assurer une qualité optimale, une commission de restauration a été mise en place. Elle est dirigée par Karine Coisne, adjointe déléguée à la jeunesse, en collaboration avec le responsable commercial d'API, le service jeunesse et Virginie, qui veille chaque jour à la confection et au service des repas à la cantine. La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 11 décembre à 9h30** en mairie.



Les parents qui le souhaitent sont toujours les bienvenus, ces réunions ont lieu le mercredi matin. Si vous ne pouvez pas y participer, n'hésitez pas à remonter vos besoins, ou suggestions sur les menus suite aux retours de vos enfants.

Afin de maintenir cette qualité, API organise régulièrement des formations pour les équipes, ainsi que des journées d'informations. Lors de la dernière journée, nous avons eu la chance de visiter la Ferme des Anneaux à Avelin. Ce fut une belle opportunité de découvrir la ferme où sont produits les yaourts et fromages blancs servis à nos enfants. De l'élevage aux laboratoires de fabrication, chaque étape nous a permis d'apprécier l'engagement et la qualité des produits offerts à nos écoliers.

Réaménagement des horaires de garderie

Une adaptation nécessaire pour mieux servir les familles

Depuis septembre, les horaires de la garderie ont dû être réorganisés en supprimant le créneau de 7h à 7h30, peu fréquenté et qui n'accueillait que 4 à 5 enfants au maximum. Cette mesure a permis de libérer 2 heures de travail pour un agent du service jeunesse, heures qui ont été réaffectées aux périodes de sieste les lundis et mardis après-midi. Ce réaménagement a pour effet de renforcer le soutien d'Isabelle durant les temps de sieste et d'ouvrir l'école maternelle aux enfants de moins de 3 ans. Cette décision est une réponse aux besoins des familles, tout en assurant la pérennité des effectifs scolaires et en prévenant la fermeture éventuelle de classes.

Pleinement conscients de l'impact de cette réorganisation sur les familles touchées par la suppression du créneau, notre petite commune fait son maximum pour maintenir un service de qualité tout en gérant prudemment son budget, et ce malgré la diminution constante des dotations de l'État.

De plus, des services attractifs sont proposés à chaque période de vacances scolaires, avec des thématiques originales, des sorties dans des parcs d'attractions et des mercredis récréatifs. Nos équipes, toujours créatives, parviennent à divertir les enfants avec peu de moyens, grâce à des ateliers variés et renouvelés, des activités sportives et manuelles adaptées à chaque âge.

Information importante

Pour assurer la continuité de nos services, le conseil municipal a été amené à voter une délibération concernant les impayés et abus liés aux factures de cantine et de garderie. Toute facture impayée, malgré les relances, sera déposée en trésorerie, entraînant des frais supplémentaires. Notre commune reste compréhensive face aux difficultés financières des familles, propose des solutions d'échelonnement et un accompagnement par l'assistante sociale si nécessaire. Néanmoins, les retards persistants de paiement nous ont conduits à cette décision, visant à éviter les abus et à garantir l'équité pour tous.

Les Aînés



Le mercredi 4 septembre, nos aînés ont également fait leur rentrée en toute convivialité !

Barbecue, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Ils ont profité de cette belle journée pour remercier les enfants fréquentant le centre le mercredi. Ces derniers leur avaient préparé un délicieux goûter de crêpes lors la Chandeleur en février dernier.

Les enfants du CME, notre Maire et plusieurs élus étaient aussi de la partie !

Un grand merci au Comité des Fêtes de Don pour son aide précieuse et sa participation.

Ce moment de partage est une belle façon de reprendre les bonnes habitudes après la pause estivale.



Cérémonie

Le centenaire du monument aux morts et les 80 ans de la libération de Don

Le samedi 14 septembre, Laurent Gayou, adjoint au Maire, a célébré une magnifique cérémonie aux côtés de Patrick Pennel, président de l'UNC de Don et des conseillers municipaux.

En présence des élus du CME, du Conseil des Sages et des présidents de nombreuses associations d'anciens combattants, les 9 porte-drapeaux ont porté fièrement les couleurs de la France.

Nous avons eu l'honneur de la présence de Mady Dorchies, conseillère région Hauts de France, de Marie Cieters, vice présidente du département du Nord, de Philippe Waymel, conseiller départemental, de Sébastien Huyghe, député de la 5ème circonscription, de Joshua Hochard, sénateur, de Patricia Plancke, conseillère régionale et de Benoit Odelot, directeur du service départemental du Nord, représentant du préfet.

Merci à l'Harmonie de Santes d'avoir accompagnée en musique cette émouvante cérémonie.



Nettoyons la nature



Le samedi 28 septembre, la commission sécurité et environnement a organisé son événement Nettoyons la nature en partenariat avec E.Leclerc.

Nous sommes heureux de constater qu'il y a de moins en moins de déchets traînants dans notre village.

Cela fait maintenant 10 ans que notre commune s'est engagée et poursuit chaque année l'action avec l'aide d'un petit groupe de donois et des services techniques.

Un grand merci à eux pour ce rendez-vous qu'ils ne manquent jamais. Merci pour l'implication quotidienne des services municipaux pour le bien être de tous et de notre planète.

Et merci aux enfants du CME pour leur présence et leur participation.



Les Associations



La Gymnastique volontaire donoise a repris le mardi 10 septembre.
Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, à partir de 15 ans.
Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Don, les mardis et jeudis de 18h30 à 19h20 et de 19h30 à 20h15.
Contact : Pascaline Défossé 06 16 78 49 70 ou gvd.animdon@gmail.com

Repair'Café



Depuis le mois d'avril, EcoDon by Anim'Don a mis en place un Repair'Café à Don.

Notre troisième édition a eu lieu le mardi 10 septembre.

Dans une ambiance très conviviale, les réparateurs et réparatrices bénévoles ont sauvé 12 appareils et objets, pour un poids total de 117kg : une machine à laver, un four, 2 lampes, un robot ménager, un coupe-bordure, une déchiqueteuse, 2 petits meubles, un aspirateur, un bermuda, une batterie de vélo. C'est gratuit, mais une contribution volontaire est bienvenue. Elle permet de s'équiper petit à petit en outillage et d'offrir une collation à tous.

L'équipe d'Anim'Don est très reconnaissante envers les bénévoles de Don et des environs qui donnent de leur temps.

Si vous êtes bricoleur ou bricoleuse (électro-ménager, électronique, vélo, couture...) venez rejoindre notre équipe de réparateurs.

Les prochains Repair'Café auront lieu à la salle des fêtes de DON, les mardis 12 novembre, 14 janvier, 11 mars, 13 mai, 8 juillet.

Suivez-nous sur Facebook pour en savoir plus.

Contact : Emilie Sieuw 06 50 51 57 97.





La Prévoyante, société de chasse.

L'arrêté officiel de la Préfecture fixe l'ouverture de la chasse le 15 septembre 2024 et la fermeture le 28 février 2025.

Nous chassons uniquement le dimanche de 9 h à 17 h, mais le tir du ramier est autorisé après 17 h à poste fixe matérialisé de main d'homme.

La gestion du « bac VNF » est assurée par les gents de la Fédération des Chasseurs du Nord et le Garde bénévole de la société. Un balisage précise la zone interdite au public. Nous demandons aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse durant la saison de chasse et la période de reproduction des animaux et des oiseaux.

Nos prélèvements de gibiers sont définis par le plan arrêté par la Fédération. Le piégeage assuré par notre garde s'effectue dans le respect de la législation en vigueur.

La chasse moderne est respectueuse des équilibres de la faune et de la flore dans l'intérêt de tous.

Le Président, Jean QUEVERUE

L'UNC et le Cercle Historique de Don

Exposition des 80 ans de la libération de Don.



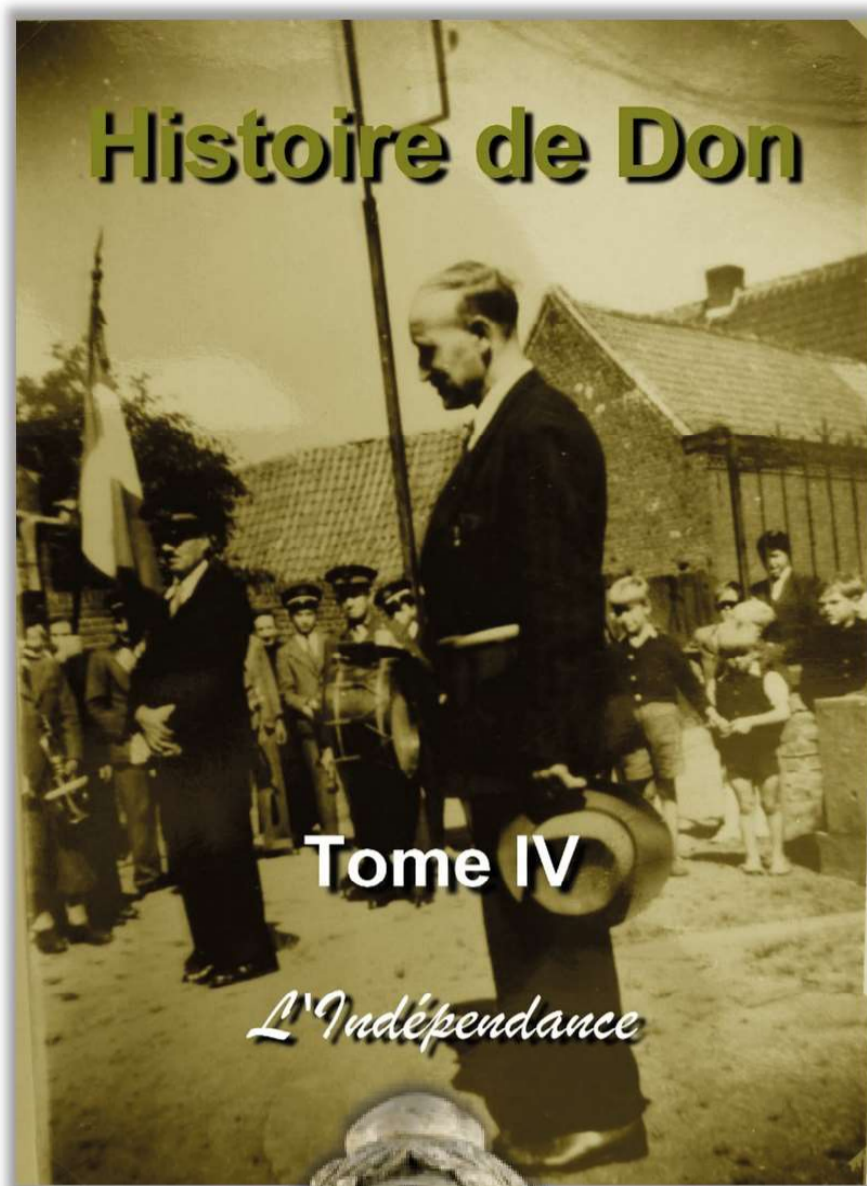
Les 14 et 15 septembre s'est déroulé un week-end de commémoration pour la commune.

Une exposition, réalisée par Patrick Pennel de l'UNC, Laurent Gayou (pour l'Histoire de Don) et Alain Pierre Loyez pour Le Cercle Historique de Don avait été installée dans la salle des fêtes. Elle retraçait l'histoire de notre village et la libération de Don avec de belles photos d'époque.

C'était aussi l'occasion de découvrir le dernier tome de l'Histoire de Don.

Le lundi matin, ce sont les élèves de l'école Pasteur qui sont partis à la découverte de cette exposition commentée par nos spécialistes ! Les enfants et leurs institutrices ont beaucoup apprécié cette visite !





Si vous souhaitez acquérir ce nouveau livre ainsi que les précédents Tomes : I, II, III et le spécial J.S.Don, merci de prendre contact par mail :

gayou.laurent@free.fr



Suivez « L'Histoire de Don » sur facebook

Marianne, la figure symbolique de la République française. Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle représente la République française et ses valeurs traduites par sa devise :

« Liberté, Égalité, Fraternité ».

C'est un important symbole républicain, une icône de la liberté et de la démocratie. Figure allégorique nationale Marianne occupe une place d'honneur dans les mairies et les bâtiments officiels de la République française ainsi que dans ses manifestations.

Elle symbolise, à elle seule, le triomphe de la république ! Il n'y a pas plus beau symbole pour vous parler de l'indépendance du hameau de Don alors dépendant de la commune d'Annœullin ! A l'instar de 1789, ce buste illustre à lui seul ce nouveau rendez-vous calligraphique, qui va vous décrire l'action entreprise par les Donois. Ceux-ci vont aller conquérir leur liberté et l'indépendance de leur hameau, comme d'autres jadis, avec la prise de la Bastille. A échelle et moyens différents certes, mais « le peuple » s'émancipera du « dictat » Annœullinois...

Découvrons ensemble pourquoi et comment les habitants du hameau décidèrent de mener cette lutte. Comment ses 779 habitants, s'unirent autour de ce projet empreint d'histoire, d'argent et de politique politicienne !

Cette victoire marquera à jamais la réputation de notre village et de ses habitants aux confins de deux régions des Weppes et du Carembault. Nous avons pu découvrir au fil des tomes précédents l'histoire du lieu et maintenant découvrons l'avènement procuré par le décret du 4 juin 1948, officialisant ainsi l'autonomie définitive et totale de Don...

Le prix de vente du livre est de 16 €.

Les bénéfices générés par la vente seront intégralement reversés à l'Union National des anciens Combattants de Don.



Laurent GAYOU

Les travaux de rénovation

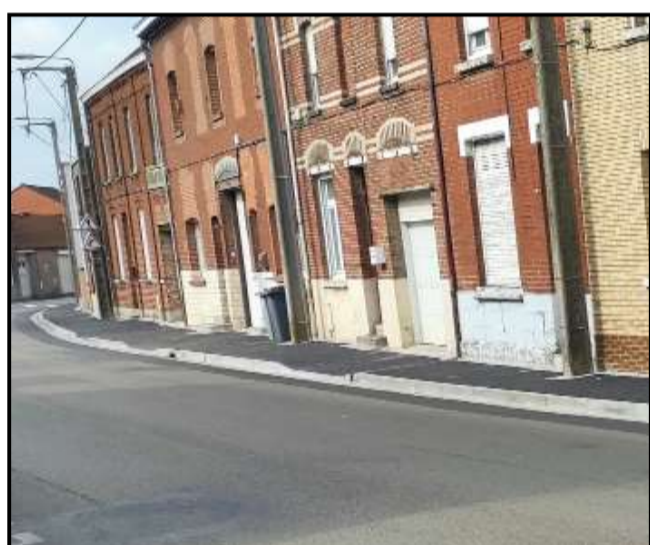
La Métropole Européenne de Lille a entrepris la rénovation partielle de la rue Anatole France cet été, au mois d'août, afin de limiter les perturbations dues au trafic routier.

Initialement, il était prévu de refaire uniquement les trottoirs !

Lors de la réfection de ces derniers, le remblai, qui était en piteux état, a nécessité le changement des fils d'eau non prévu initialement...

Les caniveaux ont dû être remis à niveau de la chaussée avec la pose d'une bande de 50 cm d'asphalte pour éviter les stagnations d'eaux. Il est à noter que la partie correspondant à l'entrée du parc dénommé « L'Archipel de Don » est resté en l'état et sera intégralement repris lors du futur aménagement de l'entrée des lieux avec un nouveau parking paysagé !

A l'occasion de ces travaux, les « nids de poules » ont été rebouchés par un tout nouveau système de la société Eurovia, testé pour la première fois au sein du territoire de la M.EL.



Le saviez-vous ?

Le Centre Médical de Soins Immédiats des Weppes

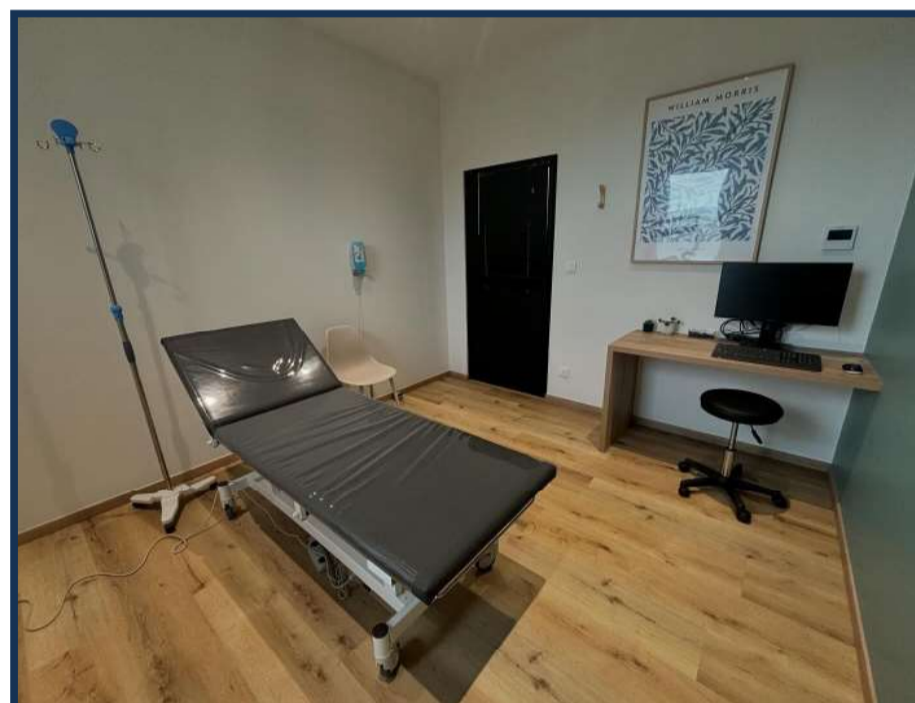


Un service médical de proximité pour les urgences non vitales !

Un Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI) a ouvert ses portes début 2024 à Hallennes-Lez-Haubourdin.

Ce centre est une solution pratique pour éviter les urgences hospitalières en cas de petites blessures ou maladies. Accessible à tous, il permet aux habitants des Weppes de consulter rapidement, sans attendre plusieurs jours un rendez-vous médical.

Attention, le CMSI n'est pas destiné à prendre en charge les urgences vitales ou les suivis médicaux de long terme. Cependant, si votre enfant est malade et que vous avez du mal à obtenir un rendez-vous avec votre médecin traitant, le CMSI peut vous accueillir pour des consultations. Que ce soit pour une gastro, une petite fracture, une entorse, un malaise, ou même pour poser des points de suture en cas de petite plaie ouverte. Ils réalisent même l'exploration de la plaie, afin d'évaluer sa profondeur, sa gravité et déterminer s'il y a des corps étrangers, des lésions internes ou des risques d'infection.



Le CMSI est là pour répondre à ces petits soucis de santé qui ne peuvent attendre.

Le CMSI joue un rôle essentiel dans la réduction de la surcharge des services d'urgences et des cabinets de médecins généralistes en prenant en charge des patients pour des consultations rapides. Depuis son ouverture, ce centre innovant a déjà accueilli 9 000 patients !

« Il était urgent de désengorger les services d'urgences, c'est pourquoi nous devons proposer une nouvelle organisation pour la gestion des flux de patients. » **Loïc Libot et Boris Hirtzig, fondateurs de CMSI France.**



CMSI Des Weppes
112 Rue des Bourreliers
59320 Hallennes-lez-Haubourdin
03 75 83 29 30

Cette rubrique permet aux élus de la liste principale ou indépendants, de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix, et dans le respect des personnes et de la loi. Les tribunes sont publiées dans leur intégralité, sans intervention de la rédaction.

Groupe « Agir pour Don »

La période estivale est synonyme de moments de partage et de festivités qui nous tiennent à cœur. Cet été n'a pas dérogé à la tradition. Notre belle (hélas pluvieuse) fête de la St Jean, la fête des écoles et les activités organisées par le centre de loisirs ont enchanté les participants.

Avec la rentrée, de nouvelles occasions de rencontres et de célébration ont été initiées par l'équipe majoritaire, les associations et les bénévoles dévoués.

Nous avons partagé ensemble

une belle diversité de moments significatifs :

- tournés vers notre histoire avec l'inauguration du monument aux morts, célébrant son centenaire et une exposition retraçant les 80 ans de la libération de Don,

- consacrés à nos jeunes et moins jeunes lors du goûter intergénérationnel et les activités durant la semaine bleue,

- solidaires, pour tous, autour d'une opération « nettoyons la nature », la récupération d'objets lors des repair café animés par nos super bénévoles.

La fin d'année se profile déjà, avec la préparation des temps forts symboliques de cette période. Chacun y travaille, consciencieusement, afin de vous offrir des moments inoubliables.

Notre motivation reste intacte. Nous restons résolus à ne pas tomber dans le piège des polémiques stériles et poursuivons notre action avec force et détermination, ensemble, pour Don, pour tous, pour vous.

L'équipe « Agir pour Don »

Pascal Sergent

Le texte soumis par l'opposition présente un caractère diffamatoire, portant atteinte à l'honneur et à la considération de Monsieur le Maire.

En tant que directeur de publication, Monsieur le Maire a pris la décision de ne pas autoriser la publication de ce texte.

Pascal Sergent
Conseiller Municipal d'opposition

Bonjour Don !

Vous le savez, il n'y a plus de compte-rendu de Conseil Municipal mais un simple PV. Il me semble alors important de vous donner quelques précisions sur le dernier en date. Parmi les délibérations, il y en avait une concernant la refonte des différentes Commissions établies par notre Maire.

2 conseillères (que j'estime et respecte) figurent parmi les membres de plusieurs Commissions : 2 pour l'une et 3 pour l'autre.

Ces dames n'ayant pas siégé en Conseil Municipal depuis 27 et 30 mois, il est difficile d'imaginer qu'elles viennent en Commission. Vous conviendrez qu'il serait aberrant de voter pour la mise en place de Commissions constituées en partie de fantômes... Je me suis exprimé à ce sujet et les membres du groupe majoritaire présents ont tous voté pour cette délibération qui a donc été adoptée. J'ai, quant à moi, bien évidemment voté contre. Pour aller plus loin, étant donné qu'elles brillent

par leur absence depuis plus de 2 ans, je m'interroge sur les raisons qui font qu'elles ne démissionnent tout simplement pas du Conseil. Peut-être le leur a-t-on demandé... car si les 3 élus ayant quitté Agir pour Don faisaient de même, nous serions à 5 démissions, soit 1/3 du Conseil... Il faudrait alors procéder à de nouvelles Elections Municipales... Même partielles, elles n'amuseraient pas tout le monde !
Donoissement !
Fred.

Frédéric Sauvage
Conseiller Municipal d'opposition

À noter !

Afin de permettre aux familles de se recueillir le plus sereinement possible voici quelques informations concernant le cimetière :



En raison de la Toussaint, l'entretien des tombes est à effectuer pour le samedi 26 octobre au plus tard.

*Le titulaire de cette concession ou les membres de la famille sont priés de s'adresser à la mairie pour le renouvellement.
Merci*

De nombreuses concessions arrivent ou sont arrivées à échéance, des petits panneaux vous invitent à prendre contact avec la mairie afin de régulariser la situation. Merci de ne pas les ignorer et de prévenir la famille sous peine de reprise de concession.

INFOS PRATIQUES

Votre Mairie



Heures d'ouvertures :

du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Le samedi de 8h30 à 12h00



1, rue de la Deûle



03 20 58 40 93



mairie@villededon.fr



<https://www.villededon.fr>



Ville De Don - Officiel

Numéros Utiles

URGENCES : 112

Pompiers : 18 ou La Bassée : 03 28 55 01 81

Police secours : 17 ou 112

Police Municipale : 03 20 16 17 57

Gendarmerie : 03 20 85 56 76

SAMU : 15

Médecin de Garde : 03 20 33 20 33

Centre Médical de Don : 03 20 58 51 01

Centre Anti-poison : 0 800 59 59 59

Pharmacie Demarest : 03 20 58 46 21

Pharmacie de garde : 0 825 742 030

Vous êtes nouveau sur la commune ?

Faites le savoir en complétant le formulaire sur le site de la ville dans la rubrique:

- La mairie et ses services
- Démarches administratives
- Nouvel habitant

à rendre par mail : accueil@mairiededon.fr



L'Agence Postale Communale

03.20.58.40.93

Ce service public vous accueille en mairie, uniquement le matin :

du mardi au samedi de 8h30 à 12h00

Permanence Mensuelle

Mme DUSSART, assistante sociale,
Chaque second mardi du mois de 9h30 à 10h30, prendre RDV au 03 59 73 90 00

Vos Élus à votre écoute

André-Luc DUBOIS, Maire,
Le lundi et le jeudi de 17h à 19h.

Mathilde DEROOSE, Adjointe

Laurent GAYOU, Adjoint

Pour prendre rendez-vous, téléphonez en mairie au 03 20 58 40 93. ou par mail : mairie@villededon.fr

Bulletin municipal d'information N°89 - Octobre 2024

Directeur de Publication :

André-Luc Dubois

Crédit photos :

L'équipe Municipale
Images libres de droits.

Rédaction :

Laurent Gayou, Mathilde Deroose,
Karine Coisne, Béatrice Abergil, Cathy Brazao,
Eudoxie Clarisse,
Les présidents d'associations,

Conception :

Linda Herwyn
Jessica Henon
Lidwine Khelifa